

Description

L'assistante médicale ou l'assistant médical travaillent dans un cabinet médical et exécutent diverses tâches sous la responsabilité d'un ou de plusieurs médecins. Ces professionnels assurent l'accueil des patients et la gestion des rendez-vous, s'occupent des tâches administratives, assistent les praticiennes et praticiens, et effectuent les travaux de laboratoire et de radiologie.

Leurs principales activités consistent à :

Accueil et consultation

- recevoir les appels téléphoniques, analyser les demandes, au besoin avec l'avis de la ou du médecin, fixer les rendez-vous
- accueillir les patients, les installer, les rassurer, les aider à se préparer pour les divers examens prévus
- effectuer sur demande de la ou du médecin des électrocardiogrammes, des mesures de tension, des pesées, etc.
- préparer les instruments nécessaires à l'examen médical
- effectuer des prises de sang et des injections
- assister les médecins lors de certains soins ou petites interventions chirurgicales: pose de plâtres, pansements, sutures, administration de médicaments, etc.

Administration

- tenir à jour le fichier des patients dans le respect de la protection des données
- effectuer la correspondance (rapports et lettres dictés par les médecins), la facturation et la comptabilité à l'aide de l'ordinateur
- préparer les ordonnances que doit signer la ou le médecin
- commander le matériel nécessaire au cabinet: pansements, médicaments, produits chimiques pour le laboratoire, formulaires, ordonnances, feuilles d'assurances ou d'analyses, etc.

Laboratoire et radiologie

- effectuer des analyses sanguines: coagulation, taux d'hémoglobine, comptage des globules rouges ou blancs, etc.
- radiographier le thorax et les extrémités avec des techniques analogiques ou numériques
- exécuter des analyses chimico-cliniques, concernant par exemple le dosage du sucre, de l'urée, du cholestérol, des protéines, etc.
- entretenir et stériliser les instruments utilisés et s'assurer du bon fonctionnement des appareils

Environnement de travail

Selon la spécialisation du cabinet où elles et ils travaillent (médecine interne générale, pédiatrie, gynécologie, orthopédie, etc.), les assistantes et assistants médicaux exercent tout ou partie des tâches décrites. Lors des consultations, ces professionnels portent une blouse, un masque et des gants qui les protègent du risque infectieux. Dans les centres médicaux ou hospitaliers, elles et ils sont soumis à des horaires irréguliers, permettant d'assurer les permanences.

Formation

La formation d'assistante médicale ou d'assistant médical s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (3,5 jours par semaine) dans un cabinet médical
- formation théorique à l'école professionnelle (1,5 jours par semaine)
- cours interentreprises (38 jours sur 3 ans)

Durée

- 3 ans

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistante médicale ou d'assistant médical

Contenu (sur 3 ans)

- organisation et administration du cabinet médical
- assistance au ou à la médecin durant la consultation et exécution des processus diagnostiques
- exécution des analyses de laboratoire et évaluation des paramètres des analyses
- exécution des processus diagnostiques d'imagerie médicale et évaluation de la qualité de l'image
- application des processus thérapeutiques

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Courtoisie et tact
- Sens de l'accueil
- Calme et sang-froid
- Écoute et compréhension d'autrui
- Discrétion
- Hygiène et propreté

Perspectives professionnelles

Les assistantes et assistants médicaux exercent leurs activités dans des cabinets privés ou des centres médicaux regroupant plusieurs praticiennes et praticiens. Elles et ils peuvent aussi être engagés dans des hôpitaux ou des cliniques, devenir formateur-trice d'apprentis ou expert-e aux examens, ou se spécialiser dans l'accomplissement d'examens médicaux liés à leur pratique.

Perfectionnement

Les assistantes et assistants médicaux peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail: assistance à la consultation, radiologie, premiers secours, laboratoire, administration au cabinet médical, etc.
- cours organisés par les entreprises de produits pharmaceutiques et les laboratoires spécialisés: chimie clinique, hématologie, pneumologie, etc.
- brevet fédéral de coordinateur-trice en médecine ambulatoire orientation clinique ou gestion, de conseiller-ère en maladies respiratoires ou de spécialiste en codage médical
- diplôme d'ambulancier-ère ES, d'infirmier-ère ES ou de technicien-ne ES en salle d'opération
- Bachelor of Science HES de technique en radiologie médicale, en soins infirmiers, en nutrition et diététique, en physiothérapie, en ergothérapie ou en ostéopathie
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant dentaire CFC/Assistante dentaire CFC
- Assistant en médecine vétérinaire CFC/Assistante en médecine vétérinaire CFC
- Assistant en pharmacie CFC/Assistante en pharmacie CFC
- Assistant en soins et santé communautaire CFC/Assistante en soins et santé communautaire CFC
- Laborantin CFC/Laborantine CFC
- Technicien en salle d'opération ES/Technicienne en salle d'opération ES

Adresses

Association genevoise des assistantes et assistants médicaux (AGAM)
1200 Genève
<https://www.agam-ge.ch>

Association romande des assistantes médicales (ARAM)
Secrétariat général
1003 Lausanne
Tél.: +41 79 380 12 44
<https://aram-romandie.ch>